

Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Marc Falquet, Stéphane Florey,
Eliane Michaud Ansermet, Patrick Lussi,
Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Patrick Hulliger,
Jean Rossiaud, François Lefort, André Pfeffer,
Marjorie de Chastonay, Patrick Dimier,
Alessandra Oriolo

Date de dépôt : 26 février 2019

Proposition de motion

Température des bâtiments. Vivons mieux et consciemment, sans gaspiller l'énergie !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la loi sur l'énergie prévoit que l'énergie doit être utilisée de manière économique et rationnelle ;
- que chacun a la responsabilité de ne pas gaspiller l'énergie ;
- que nous pouvons économiser l'énergie sans nous restreindre ;
- que les bâtiments publics et privés sont souvent surchauffés ;
- que la surchauffe engendre un gaspillage d'argent et une hausse des émissions de polluants dans l'atmosphère ;
- qu'une température trop élevée n'est pas recommandée pour la santé ;
- que baisser la température de 1 °C produit une économie d'énergie de 7% ;
- qu'une température de 20 °C est communément acceptée comme confortable ;
- qu'une partie de l'énergie électrique est consommée pour refroidir les bâtiments en été,

invite le Conseil d'Etat

- à activer, avant chaque hiver, une campagne d'informations publique visant à inciter la population à chauffer modérément ses logements et ses bureaux (maximum 20 °C la journée, 17 °C la nuit) et à éviter tout gaspillage d'énergie (fenêtres ouvertes et chauffage à fond) ;
- à activer avant chaque hiver une campagne d'informations anti-gaspillage auprès des régies publiques et privées, afin qu'elles puissent modérer le chauffage des immeubles à 20 °C ;
- à se concerter avant chaque hiver, avec la Ville de Genève et les communes, afin que chaque bâtiment administratif, chaque bureau, crèche, écoles, etc., soit chauffé modérément et que la température soit systématiquement diminuée la nuit et les week-ends lorsque les bâtiments sont inoccupés ;
- à faire évaluer la température dans les hôpitaux, EMS, foyers, etc., souvent surchauffés, afin de déterminer la nécessité de la réajuster, sans inconfort pour les patients et résidents ;
- à inciter à économiser l'énergie électrique durant la période estivale, à travers la modération de l'utilisation des climatiseurs, en agissant sur l'aération matinale des bâtiments ;
- à mettre en place toutes mesures visant à restreindre le gaspillage d'énergie dans l'administration et les services publics.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le chauffage des bâtiments représente une part non négligeable de la consommation d'énergie, ainsi que des rejets de CO₂ et de divers polluants dans l'atmosphère.

En Suisse, les bâtiments sont principalement chauffés par des carburants fossiles, non renouvelables, tels que le mazout et le gaz. Or, on le sait, ces combustibles fossiles sont les principaux ennemis du climat et contribuent au réchauffement climatique.

Dans un bâtiment de performance énergétique standard, une température de 20 °C est suffisante pour assurer le confort thermique des occupants. Vivre et travailler dans un environnement tempéré à 20 °C est parfaitement acceptable et sain. Si SuisseEnergie recommande de régler la température à 20 °C pour un salon et à 17 °C pour une chambre à coucher, il n'existe toutefois pas de loi obligeant, comme en Italie, à limiter le chauffage des lieux fermés à 20 °C.

D'après les constats de l'Association de la technique du bâtiment (suissetec), les habitations et les bureaux sont en réalité chauffés 2 à 3 °C de plus que la température recommandée. Normalement, le confort thermique est assuré à 20 °C, l'éventuelle sensation de froid pouvant découler d'autres causes comme l'humidité ambiante ou un habillement inadapté.

Vivre dans un bâtiment surchauffé est un gaspillage d'énergie et d'argent. Ce n'est également pas recommandé pour la santé. Un air surchauffé peut provoquer des problèmes respiratoires et circulatoires, des maux de tête, etc. Rappelons qu'en hiver ce n'est pas nécessairement le froid qui rend malade, mais souvent les intérieurs surchauffés et surpeuplés, qui favorisent les contagions.

La Suisse consomme annuellement près de 250 TWh d'énergie finale. Un tiers sert à couvrir nos besoins en transports, essentiellement par les produits pétroliers, avec une part moindre d'électricité et une contribution marginale de gaz naturel. Un autre tiers satisfait nos besoins en chauffage, principalement avec du mazout ou du gaz naturel, mais avec une part non négligeable de bois et d'électricité. Le dernier tiers sert à la production d'eau

chaude sanitaire et de chaleur pour l'industrie¹. Entre 2000 et 2013, la consommation d'énergie finale en Suisse a progressé, malgré la meilleure isolation des bâtiments et les chauffages plus performants. Ce sont les ménages qui ont contribué le plus à cette croissance.

Le secteur du chauffage constitue une importante source d'économie d'énergie. Si les installations de chauffage ont une longue espérance de vie et que leur remplacement par des installations plus performantes ne se fera que progressivement, la mesure consistant à baisser la température d'un degré représente une économie d'énergie « immédiate » de 7%, ce qui n'est pas négligeable.

Genève, avec la loi sur l'énergie, s'est dotée d'un instrument visant à ce que l'énergie soit utilisée de manière économique et rationnelle. Nous pensons qu'aux normes, à la planification énergétique ou aux prescriptions techniques, des campagnes anti-gaspillage, ciblant les individus et visant à changer nos comportements, doivent être mises en place. L'Etat, les communes et les établissements publics devront se monter exemplaires en évitant que leurs bâtiments soient surchauffés et en diminuant la température la nuit et les week-ends lorsque les bâtiments sont inoccupés.

Les signataires vous demandent d'envoyer cette motion au Conseil d'Etat, afin qu'il agisse concrètement contre le gaspillage d'énergie et les émissions polluantes dans l'atmosphère. Qu'il s'assure que les bâtiments ne soient pas surchauffés en hiver et trop refroidis en été, et qu'il prenne toutes mesures visant à éviter le gaspillage de manière générale.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.

¹ www.energyscope.ch/100-questions/demande-d-energie/p-combien-la-suisse-consomme-t-elle-d-energie-pour-quels-usages-p